

Le conseil général a décidé, lundi, de reconstruire le collège Léon-Blum, de Villeneuve-d'Ascq. L'établissement, au cœur du quartier du Pont-de-Bois, est à quelques mètres du lycée Queneau et de l'université de Lille III. Sa conception (un chemin piétonnier traverse le bâtiment) pose des pro-

blèmes, il est victime de fermetures de classes, rentrée après rentrée. En débloquant 24 millions d'euros, le Département a décidé de doter le quartier d'un établissement exemplaire et attractif. Il sera construit sur des parkings de l'université, l'actuel bâtiment devenant une résidence universitaire. ■

EMPLOI

La Maison de l'aide à domicile Lille Métropole officialise neuf nouveaux contrats

La Maison de l'aide à domicile Lille Métropole, qui vient de souffler ses cinquante bougies, se porte comme un charme. Elle a terminé sa première formation en partenariat avec le Pôle Emploi et la Maison de l'emploi Lille-Hellemmes-Lomme-Armentières. Avec neuf contrats à la clef.

La Maison de l'aide à domicile, qui emploie 700 salariés dans la métropole, a entamé en avril sa première « action de formation préalable au recrutement ». Terminée hier, cette formation de trois mois en alternance, composée d'un apprentissage théorique et pratique, était destinée à treize élèves (retenus sur 500 candidatures). Hier après-midi, neuf d'entre eux ont signé un contrat d'embauche : six, un CDD ; trois, un CDI. Kelly Baudewyn et Pascal Ceugnet faisaient partie, hier après-midi, des signataires qui débiteront leur contrat vendredi.

« Un CDI, je ne m'y attendais pas. je pensais plus à un CDD, explique, ravie, Kelly, 22 ans. La mise en situation sur le terrain permet de se rendre compte de la réalité du métier, en matière de nettoyage, de protocole et d'organisation. » Après trois années de se-



La Maison de l'aide à domicile, dirigée par José Loison (à droite), emploie 700 salariés dans la métropole. PHOTO PIERRE LE MASSON

crétariat, la jeune femme a décidé de devenir aide à domicile. Elle officiera dans le secteur de Lambersart à raison de 110 heures par mois. Pascal, 53 ans, a passé trente ans dans l'imprimerie. « Depuis mon licenciement en 2003, j'enchaînais les boulots en intérim. Mais le maximum que j'aie obtenu, c'était six semaines. » Pascal débutera son premier CDD de six mois à Emmerin, Haubourdin, Lomme et Pérenchies, à raison de 86 heures par mois. « Tout le monde dit "je peux

le faire", mais ce métier a ses spécificités qui nécessitent une formation préalable. Il y a des candidatures et les personnes qui sont clairement faites pour », explique José Loison, directeur général de la Maison de l'aide à domicile. L'année dernière, 200 emplois de services à la personne ont été créés dans la métropole. Hier, le Pôle Emploi, la Maison de l'aide à domicile et la Maison de l'emploi Lille-Hellemmes-Lomme-Armentières ont signé un contrat de service qualité. ■ M. CA.

16/6/2009